Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : **42080010**

Ancien N° régional : 42032033

Coteaux de Boisset-Saint Priest

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 141,52 ha

Loire BOISSET-SAINT-PRIEST, SOLEYMIEUX

Niveau de connaissance

Milieux naturels	0	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux supérieurs	0	Oiseaux	3	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :
0 = prospection nulle ou quasi inexistante
1 = prospection insuffisante
2 = prospection assez bonne
3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : **11**

Description et intérêt du site

Les monts du Forez (aussi appelés "monts du soir" en plaine du Forez, car situés au couchant) s'étirent au sud depuis les gorges amont de la Loire et se prolonge au nord jusqu'au seuil de Noirétable. Plus au nord, les Bois Noirs et les monts de la Madeleine en sont le prolongement. Les monts du Forez constituent la limite entre les département de la Loire et du Puy-de-Dôme à l'ouest. Ce massif granitique culmine à 1640 m d'altitude à Pierre-sur-Haute. Çà et là pointent quelques pics volcaniques. La forêt n'y monte guère à plus de 1300 m, laissant place au sommet à des milieux ouverts : les hautes chaumes et tourbières. De très nombreuses rivières y prennent leur source avant de dévaler les pentes pour rejoindre la plaine du Forez et le fleuve Loire. La zone décrite se situe sur les contreforts des monts du Forez, à une altitude voisine de 600 m et à quelques dix kilomètres au sud de Montbrison. La dominance du bocage fait de ce paysage un milieu riche. L'alternance des pâtures et des cultures entrecoupées de haies offre à une avifaune diversifiée le gîte et le couvert. Le Busard cendré chasse en rase motte les mulots et campagnols au-dessus des champs. Lors de la période d'incubation le mâle rapporte des proies à la femelle et les lui remet en vol : au-dessus de la femelle, il lâche la proie que celle-ci rattrape en se retournant. Les landes qui descendent sur les pentes jusqu'à la rivière sont issues de la déprise agricole. L'Alouette lulu, la Locustelle tachetée, la Huppe fasciée et l'Engoulevent d'Europe les fréquentent assidûment. L'engoulevent y dépose ses œufs au sol, au pied d'un genêt ou d'un arbuste, pourvu qu'ils soient dissimulés et en lieu sûre. La huppe quant à elle, choisi une cavité dans un arbre creux pour élever ses jeunes. Le Bruant proyer est un hôte type des haies de ses coteaux chauds exposés au sud.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Flore

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Oiseaux

Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*
Busard cendré	*Circus pygargus*
Locustelle tachetée	*Locustella naevia*
Alouette lulu	*Lullula arborea*
Bruant proyer	*Miliaria calandra*
Tarier des prés	*Saxicola rubetra*
Huppe fasciée	*Upupa epops*
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

PONT L.

Participation au diagnostic territorial des CTE, quels enjeux de biodiversité dans la Loire? Le cas de 3 territoires : Monts du Forez, Plaine du Forez, Monts du Lyonnais.

67 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Inventaire du patrimoine naturel
ZNIEFF* N°42080010

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

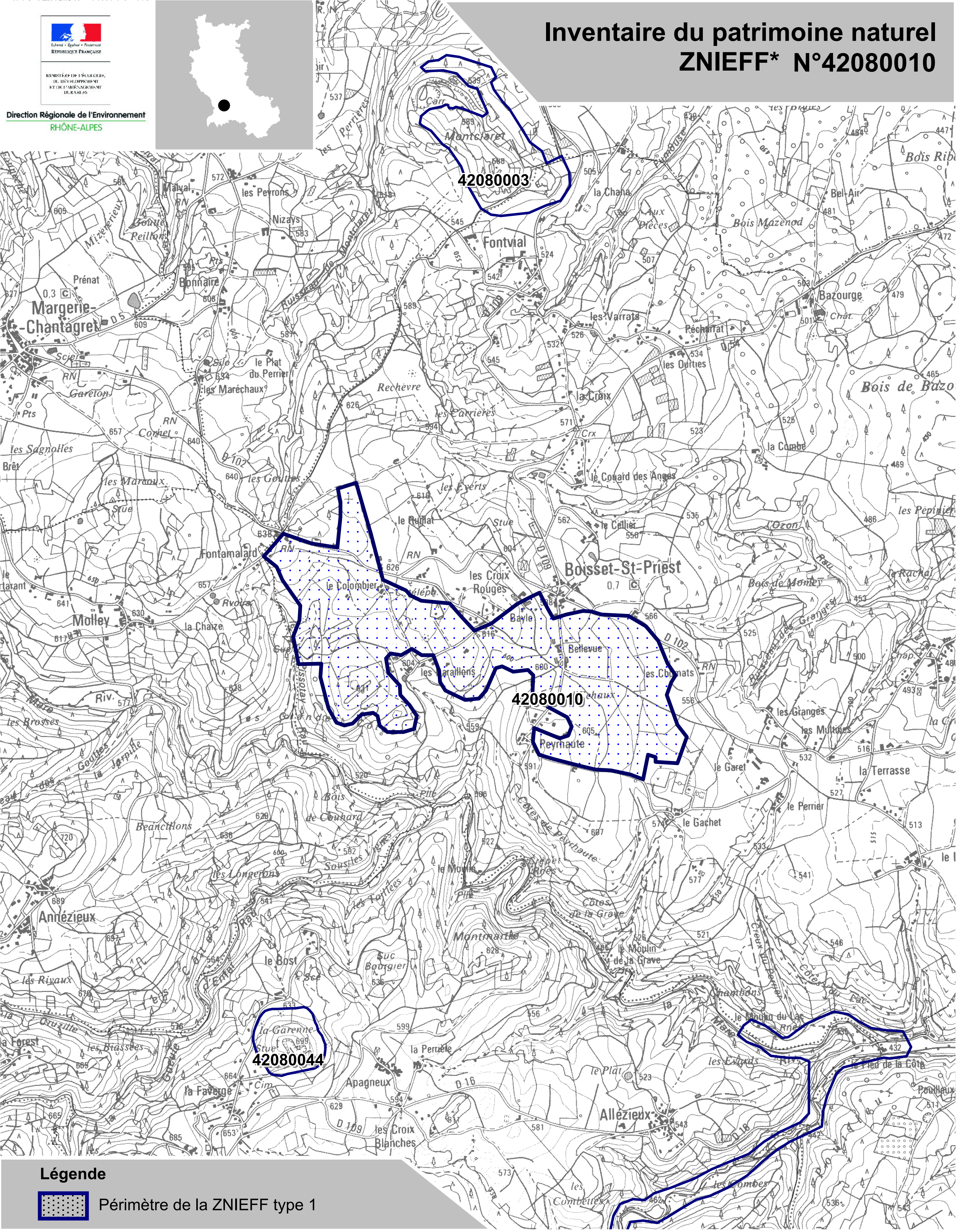

Légende

Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

N

Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)